



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3167 — Vendredi 22 Août 2008

— 13^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE – STS – 2

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE 2

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SIHM 2008 » 3-4

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL – AMS – 5

COURBE DES TAUX

5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

6

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS : SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS : FCC BIAT – CREDIMMO 2

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES : SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE - STS -

Siège social : Avenue Tahar HADDAD - Tabarka BÉJA -

La Société Tunisienne du sucre - STS-, porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mardi 26 août 2008 à 10H00**, au 70 Avenue de la liberté -Tunis- , à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2008-2009-2010 ;

2008 - AS - 785

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCÉE

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II - 2035 ARIANA -

La Société Air Liquide Tunisie porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2008 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **18.502.975 dinars** à **20.185.050 dinars**, et ce, par l'incorporation de réserves pour un montant de 1.682.075 dinars et l'émission de **67.283 actions nouvelles** gratuites de nominal 25 dinars chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à partir du **3 septembre 2008** à raison d'une **(1) action nouvelle gratuite pour onze (11) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

La société Air Liquide Tunisie procédera à l'acquisition et l'annulation de 6 droits d'attribution, et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits d'attribution sus mentionnée.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1^{er} janvier 2008**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes Air Liquide Tunisie seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **3 septembre 2008**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du 3 septembre 2008 sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **3 septembre 2008**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **3 septembre 2008**.

2008 - AS - 780

EMISSION D'EMPRUNTOBLIGATAIRE**AVIS DES SOCIETES (suite)****VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
- SIHM 2008 -**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société d'Investissements Hôteliers El Mouradi « SIHM », réunie le 02/04/2008, a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 14 000 000 dinars et a donné les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour procéder à l'émission de cet emprunt. Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 14/04/2008 a décidé d'émettre cet emprunt et a délégué le pouvoir d'en fixer le taux d'intérêt au président directeur général de la société. Ce dernier a décidé en date du 01/08/2008 de fixer ce taux à 6,4%. Ci-après les conditions d'émission de cet emprunt :

Dénomination de l'emprunt : «SIHM 2008»

Montant : 14 000 000 dinars divisés en 140 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt porteront intérêts au taux annuel brut de 6,4% l'an calculé sur la base de la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,4% pour le présent emprunt.

Durée : Les obligations seront émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de franchise.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 5 ans pour le présent emprunt.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation, entre la date effective de sa souscription et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **12 septembre 2008**, seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **12 septembre 2008**, soit la date limite de clôture des souscriptions et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Les obligations émises seront remboursables à partir de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **12 septembre 2015**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **12 septembre** de chaque année. Le premier paiement en intérêts aura lieu le **12 septembre 2009**. Le premier remboursement en capital sera effectué à partir de la 3^{ème} année suivant la date limite de clôture des souscriptions soit le **12 septembre 2011**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **29 août 2008** au siège de Amen Invest, intermédiaire en bourse, sis 9 rue du lac Neuchatel -Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées sans préavis au plus tard le **12 septembre 2008**, les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.

En cas de non-placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **19 septembre 2008** avec maintien de la date unique de jouissance. En cas de non-placement intégral de l'émission au **19 septembre 2008**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions et versements seront reçus à partir du **12 septembre 2008** auprès de Amen Invest- intermédiaire en bourse, sis 9 rue du lac Neuchatel -Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations «SIHM », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Invest, Intermédiaire en Bourse.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garanties bancaires : L'emprunt « SIHM 2008 » est assorti des garanties bancaires d'Attijari Bank pour 4 MD (tranche A), de la Société Tunisienne de Banque pour 4 MD (Tranche B), de l'Amen Bank pour 3 MD (Tranche C), et de la Banque Nationale Agricole pour 3 MD (Tranche D), sans solidarité entre elles au profit des détenteurs des obligations objet du présent emprunt.

A cet effet, les banques garantes assureront chacune pour la tranche qu'elle garantit à chaque échéance annuelle, en tout état de cause et à la première demande de l'obligataire, le remboursement de la partie exigible du capital et le paiement des intérêts échus.

Lieu où peuvent être consultés les contrats de garanties, sûretés et engagements : Siège social de la Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM » – Zone Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse

Cotation en bourse : La Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM » s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « SIHM 2008 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : La Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM » s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «SIHM 2008 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Circulation des titres : Les bulletins de souscription relatifs à chaque tranche doivent comporter la mention de la banque garante. De même, et suite à toute acquisition en bourse d'obligations du présent emprunt, l'intermédiaire en Bourse doit porter la mention de la banque garante sur toutes les pièces qui justifient le transfert de propriété des obligations acquises.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse, visé par le CMF sous le n° **08-621** du **15 août 2008**, sera mis, incessamment, à la disposition du public, auprès de Amen Invest, intermédiaire en bourse, sis 9 rue du lac Neuchatel - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIS DES SOCIETES (suite)

LES ATELIERS MÉCANIQUES DU SAHEL
- AMS -

Siège Social : Rue Ibn Khaldoun BP 63 - 4018 Sousse -

Le Conseil d'Administration de la Société les Ateliers Mécaniques du Sahel -AMS-, réuni le 14 août 2008, a décidé de reporter les réunions des assemblées générales ordinaire et extraordinaire prévues pour le **lundi 25 août 2008** à la date du **10 octobre 2008** à la même heure et au même lieu. L'ordre du jour de ces deux assemblées reste inchangé.

2008 - AS - 781

AVIS

COURBE DES TAUX DU 22 AOUT 2008

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,262%		
TN0008002255	BTCT 52 semaines 09/09/2008		5,270%	
TN0008002263	BTCT 52 semaines 07/10/2008		5,283%	
TN0008002271	BTCT 52 semaines 02/12/2008		5,309%	
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		5,342%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,355%	1 005,607
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,540%	1 018,042
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		5,868%	1 003,568
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	6,136%		998,102
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,218%	1 058,848
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,256%	1 095,254
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,350%	1 032,736
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,620%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,740%		1 000,168
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	7,100%		981,985

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE	VALEUR	VALEUR	PLUS OU MOINS VALUE	
		DETACHEMENT	LIQUIDATIVE	LIQUIDATIVE	DEPUIS LE 31/12/2007	
		DU DERNIER			du 21/08/2008	du 22/08/2008
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	123,916	123,927	2,884	2,38%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	102,143	102,154	*** 2,480	2,39%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	100,851	100,861	*** 2,429	2,37%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	103,379	103,391	*** 2,673	2,55%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	102,883	102,896	*** 3,002	2,87%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	103,182	103,194	*** 3,042	2,90%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	101,692	101,704	*** 2,742	2,66%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	101,545	101,557	*** 2,698	2,61%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	104,695	104,707	*** 2,808	2,65%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	103,448	103,460	*** 2,873	2,74%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	106,405	106,416	*** 2,999	2,78%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	05/05/2008	102,377	102,389	*** 2,857	2,74%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	101,837	101,849	*** 2,787	2,68%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	104,514	104,525	*** 2,720	2,56%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	102,929	102,941	*** 2,791	2,67%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	104,458	104,468	*** 2,805	2,65%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	104,709	104,721	*** 2,739	2,58%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	102,731	102,760	*** 2,536	2,44%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	103,763	103,776	*** 2,838	2,70%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	102,873	102,885	*** 2,878	2,67%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	101,322	101,335	*** 3,142	3,02%
FINA O SICAV	FINACORP	-	102,234	102,245	2,245	2,25%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	102,238	102,244	2,244	2,24%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	&	** 1,126	1,126	0,024	2,18%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,670	10,671	0,272	2,62%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,259	10,260	*** 0,264	2,53%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	101,612	101,623	1,623	1,62%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	40,959	40,963	1,101	2,76%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	29,740	29,743	0,810	2,80%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	84,781	84,481	*** 11,288	15,27%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	30/05/2008	105,109	104,527	*** 21,479	25,38%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	30/05/2008	1 075,035	1 070,109	*** 216,493	24,89%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	74,602	74,321	*** 11,567	17,91%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	103,441	103,528	*** 5,011	4,87%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	65,175	65,085	*** 10,327	18,41%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	49,206	48,697	*** 2,882	6,11%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	56,330	56,151	*** 9,096	18,76%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	98,625	98,330	*** 7,238	7,73%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	102,427	101,864	*** 14,478	16,25%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,587	13,555	*** 1,226	9,65%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	84,636	83,954	*** 16,719	24,65%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	194,802	194,676	*** 29,289	17,32%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	115,888	115,635	*** 6,075	5,34%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 526,736	1 533,513	*** 337,969	27,78%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 676,776	1 715,365	250,210	17,08%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 145,556	147,273	*** 17,128	12,93%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 137,963	138,515	*** 12,866	9,96%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 122,412	123,055	*** 9,444	7,96%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,642	1,694	0,298	21,35%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,420	1,471	0,176	13,59%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 859,610	9 108,429	*** 365,871	4,13%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,455	11,460	*** 1,201	11,34%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	12,583	12,577	*** 2,159	20,22%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	14,723	14,730	*** 4,007	36,82%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	14,366	14,245	*** 4,012	38,05%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 104,230	106,551	*** 8,964	8,93%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	** 111.023	111,856	11,126	11,05%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	-	** 109,801	110,408	9,527	9,44%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	15,253	15,323	4,748	44,90%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 057,772	1 064,110	45,089	4,42%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 454,856	5 475,796	475,796	9,52%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 104,779	105,665	5,665	5,67%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 103,906	105,630	5,630	5,63%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 049,98	1 056,728	56,728	5,67%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	108,737	108,641	8,641	8,64%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	522,487	520,424	20,424	4,08%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 100,079	100,298	0,298	0,30%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRÊTE
Au 30 JUIN 2008

_ /) _essieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 30 juin 2008.

L'actif net de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE au 30 juin 2008

totalise.....**8.343.070,575TND**

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligence normale.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif ci-joint arrêté au 30 juin 2008 reflète correctement la situation de votre société.

Fait à Tunis, le 15 août 2008

Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud ZAHAF

BILANS	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
	Montants en dinars	Montants en dinars	Montants en dinars
ACTIF	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Portefeuille titres	6 713 968,057	5 570 681,194	5 992 141,527
Titres OPCVM (SICAV)	475 465,027	67 328,703	25 478,550
Obligations et valeurs assimilées	301 122,667	463 228,931	293 664,667
Emprunts d'Etat et valeurs assimilées	5 617 398,683	5 040 123,560	5 309 674,850
Autres valeurs (FCC)	319 981,680	0,000	363 323,460
Placements monétaires et disponibilités	1 635 335,375	4,746	1 524 397,650
Placements monétaires	1 635 317,717	0,000	1 524 301,660
Disponibilités	17,658	4,746	95,990
Créances d'exploitation	1 774,716	12 713,341	3 718,474
Autres créances d'exploitation	1 774,716	12 713,341	3 718,474
TOTAL ACTIF	8 351 078,148	5 583 399,281	7 520 257,651
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5 236,517	3 674,799	5 664,139
Autres créditeurs divers	2 771,056	1 368,828	4 642,392
TOTAL PASSIF	8 007,573	5 043,627	10 306,531
ACTIF NET	8 343 070,575	5 578 355,654	7 509 951,120
CAPITAL	8 155 162,865	5 294 555,387	6 977 854,300
SOMMES DISTRIBUABLES	187 907,710	283 800,267	532 096,820
Résultat d'exploitation de la période	173 021,207	81 188,067	227 671,615
Régularisation du résultat de la période	14 835,251	202 612,200	304 425,205
Résultat de l'exercice clos en instance d'affectation	0,000	0,000	0,000
Régul du résultat de l'exercice clos distribuable	0,000	0,000	0,000
Sommes Distribuables de l'Exercice Antérieur	51,252	0,000	0,000
ACTIF NET	8 343 070,575	5 578 355,654	7 509 951,120
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	8 351 078,148	5 583 399,281	7 520 257,651

ETATS DE RESULTAT

	Du 01/01/08 au 30/06/08 Montants en Dinars	Du 01/04/08 au 30/06/08 Montants en Dinars	Du 01/01/07 au 30/06/07	Du 01/04/07 au 30/06/07	31/12/2007 Montants en Dinars
Revenus du portefeuille titres	171 288,148	92 080,671	88 997,633	88 997,633	245 005,789
Revenus des OPCVM	10 241,640	10 241,640	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	7 458,000	3 726,400	2 128,795	2 128,795	6 040,494
Revenus des Emprunts d'Etat et valeurs assimilées	145 689,088	74 307,882	86 868,838	86 868,838	228 315,835
Revenus de Autres Valeurs (FCC)	7 899,420	3 804,749	0,000	0,000	10 649,460
Revenus des placements monétaires	33 258,617	16 919,177	0,000	0,000	21 254,222
Revenus des Bons du Trésor	33 258,617	16 919,177	0,000	0,000	21 254,222
Revenus des Billets de Trésorerie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des Certificats de dépôts	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	204 546,765	108 999,848	88 997,633	88 997,633	266 260,011
Charges de gestion des placements	23 574,920	12 013,654	5 341,000	5 341,000	26 763,529
REVENUS NET DES PLACEMENTS	180 971,845	96 986,194	83 656,633	83 656,633	239 496,482
Autres charges d'exploitation	7 950,638	4 031,021	2 468,566	2 468,566	11 824,867

Autres produits d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT D'EXPLOITATION DE LA PERIODE	173 021,207	92 955,173	81 188,067	81 188,067	227 671,615
Régularisation du résultat d'exploitation	14 835,251	13 797,268	202 612,200	202 612,200	304 425,205
Report à nouveau	51,252	51,252	0,000	0,000	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	187 907,710	106 803,693	283 800,267	283 800,267	532 096,820
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-14 835,251	-13 797,268	-202 612,200	-202 612,200	-304 425,205
Report à nouveau (annulation)	-51,252	-51,252	0,000	0,000	0,000
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	1 666,894	1 312,473	113,059	113,059	116,224
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-7 720,387	-9 000,941	399,648	399,648	2 457,366
Frais de négociation	0,000	0,000	-14,092	-14,092	-14,092
RESULTAT NET DE LA PERIODE	166 967,714	85 266,705	81 686,682	81 686,682	230 231,113

DESIGNATION	Du 01/01/08 au 30/06/08	Du 01/04/08 au 30/06/08	Du 01/01/07 au 30/06/07	Du 01/04/07 au 30/06/07	31/12/2007
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTAT DES OPERATION D'EXPLOITATION	166 967,714 TND	85 266,705 TND	81 686,682	81 686,682	230 231,113 TND
a- Résultat d'exploitation	173 021,207	92 955,173	81 188,067	81 188,067	227 671,615
b- Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	-7 720,387	-9 000,941	399,648	399,648	2 457,366
c- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 666,894	1 312,473	113,059	113,059	116,224
d- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	-14,092	-14,092	-14,092
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	563152,356	563152,356	0,000	0,000	0,000
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1229304,097	930758,186	5 496 668,972	5 496 668,972	7 279 720,007
a - Souscriptions	3 527 543,340	2 567 779,345	6 080 687,093	6 080 687,093	10 650 981,083
- Capital	3 391 400,000	2 504 600,000	5 850 000,000	5 850 000,000	10 134 200,000
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	91 496,283	23 845,611	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	44 512,002	39 655,866	230 601,443	230 601,443	515 634,808
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	135,055	-322,132	85,650	85,650	1 146,275
b - Rachats	-2 298 239,243	-1 637 021,159	-584 018,121	-584 018,121	-3 371 261,076
- Capital	-2 208 500,000	-1 598 000,000	-556 000,000	-556 000,000	-3 159 200,000
- Régularisation des sommes distribuables de	-60 389,495	-13 816,720	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes distribuables de	-29 676,751	-25 858,598	-27 989,243	-27 989,243	-211 209,603
- Régularisation des sommes non distribuables de	327,003	654,159	-28,878	-28,878	-851,473
VARIATION DE L'ACTIF NET	833 119,455	452 872,535	5 578 355,654	5 578 355,654	7 509 951,120
ACTIF NET					
a- en début de période	7 509 951,120	7 890 198,040	0,000	0,000	0,000
b- en fin de période	8 343 070,575	8 343 070,575	5 578 355,654	5 578 355,654	7 509 951,120
NOMBRE D ACTIONS					
a- en début de période	69 750	72 513			0
b- en fin de période	81 579	81 579	52 940	52 940	69 750
VALEUR LIQUIDATIVE	102,269	102,269	105,371	105,371	107,669
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL ESTIME	4,15%	4,00%	4,46%	4,46%	4,38%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE DU 01.01.2008 AU 30.06.2008

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admis à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 30.06.2008 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :**3-1 Note sur le portefeuille titres :**

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2008	% de l'Actif net
Titres OPCVM	4 639	473 681,909	475 465,027	5,69%
SICAV TRESOR	4 639	473 681,909	475 465,027	5,69%
Emprunts de sociétés		289 922,667	301 122,667	3,61%
BIAT 2002	1 000	39 922,667	41 034,667	0,49%
STM 2007	2 500	250 000,000	260 088,000	3,12%
FCC	400	318 080,400	319 981,680	3,83%
FCC BIAT CREDIMMO 2	400	318 080,400	319 981,680	3,83%
Emprunts d'Etat		5 461 688,300	5 617 398,683	67,28%
BTA 6,1% - 10/2013	1 683	1 653 962,400	1 713 366,308	20,52%
BTA 6,75% - 04/2010	214	220 099,000	222 663,482	2,67%
BTA 7% - 02/2015	488	505 499,000	516 280,459	6,18%
BTA 7,5% - 04/2014	1 992	2 084 252,900	2 109 794,157	25,27%
BTA 8,25% - 07/2014	887	997 875,000	1 055 294,277	12,64%

3-2 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **171.288,148 dinars** au 30.06.2008 contre **88.997,633 dinars** au 30.06.2007.

REVUNUS	MONTANT au 30.06.2008	MONTANT au 30.06.2007
Revenus des OPCVM	10 241,640	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	7 458,000	2 128,795
Revenus des Emprunts d'Etat	145 689,088	86 868,838
Revenus des Autres Valeurs (FCC)	7 899,420	0,000
Total	171 288,148	88 997,633

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2008 à **1.635.317,717 dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à CT et en se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Valeur Pied de Coupon	Valeur au 30.06.2008	% de l'Actif net
Bons du Trésor à Court Terme		1 612 594,529	1 635 317,717	19,59%
BTC 52 Sem Ech 29/07/2008	467	459 522,505	463 993,281	5,56%
BTC 52 Sem Ech 09/09/2008	651	628 182,182	641 219,700	7,68%
BTC 52 Sem Ech 07/10/2008	539	524 889,842	530 104,736	6,35%

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 30.06.2008 à **33.258,617 dinars** et représentant les intérêts courus et échus des placements en Bons du Trésor à Court Terme.

3-5 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30.06.2008 à **1.774,716 dinars** contre **12.713,341 dinars** au 30.06.2007 et représentant la Retenue à la source sur achat de Bons de Trésor Assimilable.

3-6 Note sur les charges de gestion des placements :

Les Charges de gestion des placements s'élèvent au 30.06.2008 à **23.574,920 dinars** contre **5.341,000 dinars** au 30.06.2007 et représente la rémunération du gestionnaire et du dépositaire.

3-7 Note sur le Passif

Le solde de ce compte s'élève au 30.06.2008 à **8.007,573 dinars** contre **5.043,627 dinars** au 30.06.2007.

Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

Passif	Montant au 30.06.2008	Montant au 30.06.2007
Opérateurs créditeurs		3 674,799
Autres créditeurs divers	5 236,517 2 771,056	1 368,828
Total	8 007,573	5 043,627

3-8 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30.06.2008 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2008 (en nominal)

- Montant : 6 975 000,000 dinars
- Nombre de titres : 69 750
- Nombre d'actionnaires : 47

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 3 391 400,000 dinars
- Nombre de titres émis : 33 914

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 2 208 500,000 dinars
- Nombre de titres rachetés : 22 085

Capital au 30.06.2008	: 8 155 162,865 dinars
• Montant en nominal	: 8 157 900,000 dinars
• Sommes non distribuables	: -2 737,135 dinars
• Nombres de titres	: 81 579
• Nombre d'actionnaires	: 77

3-9 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste au 30.06.2008 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période	: 173.021,207 dinars
- Régularisation du résultat de la période	: 14.835,251 dinars
- Report à nouveau	: 51,252 dinars
SOMMES DISTRIBUTABLES	: 187.907,710 dinars

4. AUTRES INFORMATION :**4-1 Données par action :**

<u>Données par action</u>	<u>30.06.2008</u>	<u>30.06.2007</u>
• Revenus des placements	2,507	1,681
• Charges de gestion	(0,289)	(0,101)
• Revenu net des placements	2,218	1,580
• Autres charges d'exploitation	(0,097)	(0,046)
• Autres produits d'exploitation	0,000	0,000
• Résultat d'exploitation	2,121	1,535
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,181	3,827
• Report à nouveau	0,000	0,000
SOMMES DISTRIBUTABLES	2.303	5,362
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,181)	(3,827)
• Variation des plus ou moins values potentielles	0,020	0,002
• Plus ou moins values réalisées	(0,094)	0,007
• Frais de négociation	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2.047	1,543

4-2 Ratios de gestion des placements

	<u>30.06.2008</u>	<u>30.06.2007</u>
• Charges de gestion / actif net moyen :	0,298 %	0,133%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,101 %	0,062%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	2,189 %	7,073%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la FINANCIERE DE PLACEMENT ET DE GESTION et ce, à compter du 4 septembre 2006. Celle-ci est chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la FINANCIERE DE PLACEMENT ET DE GESTION perçoit une rémunération de 0,5 % T.T.C. l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT recevra une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C. de l'actif net avec un minimum de 5.000 dinars T.T.C. par an et un maximum de 20.000 dinars T.T.C. par an. Cette rémunération est calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

SITUATION SEMESTRIELLE DE FCC BIAT – CREDIMMO 2 ARRETEE AU 30/06/2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LE COMPTE RENDU D'ACTIVITE ARRÊTE AU 30 JUIN 2008

En notre qualité de Commissaire aux Comptes du FCC BIAT – CREDIMMO 2 et en application de l'article 46 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 et l'article 37 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux FCC et aux sociétés de gestion desdits fonds, nous avons examiné le compte rendu d'activité du fonds arrêté au 30 juin 2008.

Nous avons procédé à la vérification des informations financières figurant dans le présent compte rendu d'activité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières présentées.

Le Commissaire aux Comptes : Mahmoud ZAHAF

Caractéristiques du fonds à l'émission

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » est constitué de créances titrisées saines, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de Créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	28 MAI 2007
CRD TOTAL	50 003 289,903 DINARS
NOMBRE DE PRETS	1270
CRD MOYEN	39 372,669 DINARS
CRD MINIMUM	4 051,001 DINARS
CRD MAXIMUM	269 695,408 DINARS
TAUX MOYEN	8,34%
TAUX PONDERE	8,14%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	49 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	174 MOIS

Caractéristiques des parts

Lors de sa création, le FCC BIAT-CREDIMMO 2 a émis cinq catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 003 289,903 Dinars, les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S	Part R
Nombre de parts	30 000	10 500	4 000	4 000	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1000	1 503 289,903
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1%	TMM + 1.7%	TMM + 2%	-
Date de maturité	Juillet 2013	Juillet 2016	Avril 2020	Avril 2020	Janvier 2022
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- Les suretés attachées aux créances ;
- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un fond de réserve¹.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques².

¹ Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3%.

² Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

Rapport de Gestion

A. POURCENTAGE DES PARTS DETENUES PAR LES OPCVM

	Parts P1	Parts P2	Parts P3
OPCVM	43,50%	41,90%	16,25%
Autres	56.50%	58.10%	83.75%
TOTAL	100%	100%	100%

B. Nature, Montant et Pourcentage des divers Frais et commissions supportes par le fonds

Trimestriellement, le fonds est tenu de payer et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an; le tableau suivant présente la rémunération nette de ces bénéficiaires sur la période semestrielle au 30 Juin 2008 respectivement à la date de paiement du 15-02-2008 et du 15-05-2008.

Les commissions nettes	15-02-08	15-05-08
Société de gestion	48 266,417	45 653,017
Recouvreur	48 266,417	45 653,017
Dépositaire	6 033,564	5 706,890
Total	102 566,398	97 012,924

c. Information portant sur les créances

Au 30-06-2008, le portefeuille de prêts à taux variable, accordé aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » se compose de 1215 créances pour un capital restant dû de 42 842 milles dinars soit un amortissement de 14.32% par apport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 8.13%.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds était de 108 mois.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur la période semestrielle au 30juin 2008 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
janv.-08	1239	45 516	0,71%	0,07%
févr.-08	1235	44 884	0,59%	0,09%
mars-08	1230	44 327	0,47%	0,10%
avril-08	1225	43 833	0,31%	0,10%
mai-08	1219	43 292	0,44%	0,08%
juin-08	1215	42 842	0,21%	0.13%

SITUATION DES PLACEMENTS SUR LES COMPTE DES FONDS AU 30JUN 2008

Compte d'accueil

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 30-06-2008
BTA 6% mars 2012	160	160 881.000	2 840.548	163 721.548
BTA 6,5% mars 2009	828	845 388.000	16 514.630	861 902,630
TOTAL	988	1 006 269.000	19 355,178	1 025 624,178

Compte de réserve

	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 30-06-2008
BTC 52 S 09/09/2008	1 516	1 499 260,754	1291.065	1 500 551.819
TOTAL	1516	1 499 260,754	1291.065	1 500 551.819

D. Information portant sur les parts

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires et subordonnées, dont le détail est sur les tableaux ci-après :

Rappelons que les porteurs de parts prioritaires P1 perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

DONNEES UNITAIRES :

PARTS PRIORITAIRES P1 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts nets
15 février 2008	5,74%	902,921	51,880	148,959	13,245	10,596
15 mai 2008	5,75%	851,041	55,840	204,799	12,234	9,787

PARTS PRIORITAIRES P2 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 février 2008	6,24%	1000	0	0	15,947	12,758
15 mai 2008	6,25%	1000	0	0	15,625	12,500

PARTS PRIORITAIRES P3 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 février 2008	6,94%	1000	0	0	17,736	14,189
15 mai 2008	6,95%	1000	0	0	17,375	13,900

PARTS SUBORDONNEES S :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 février 2008	7,24%	1000	0	0	18,502	14,802
15 mai 2008	7,25%	1000	0	0	18,125	14,500

PART RESIDUELLE :

	CRD	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 mai 2008	1 503 289,903	47 997,243	38 397,794

DONNEES GLOBALES :

	PARTS PRIORITAIRES P1	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS PRIORITAIRES P3	PARTS PRIORITAIRES S	PART RESIDUELLE
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	27 087 630	10 500 000	4 000 000	4 000 000	1 503 289,903
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	3 231 600	0,000	0,000	0,000	0,000
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE	23 856 030	10 500 000	4 000 000	4 000 000	1 503 289,903

E. Information portant sur le fonds de reserve

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission. Le fonds de réserve a atteint son plafond à la date du paiement du 15-05-2008.

F. Mise en œuvre des garanties

A la date du 30 Juin 2008, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 2 n'a pas procédé à la mise en jeu des garanties.

G. Modifications apportées aux documents de notation et aux éléments caractéristiques du prospectus

A la date du 30 Juin 2008, la notation initiale des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de notation. De même, aucune modification n'est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus. Par ailleurs, nous portons à votre connaissance que désormais les parts prioritaires ont été admises au marché des fonds communs de créance de la BVMT.

H. Clause de remboursement anticipé

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 2** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

SITUATION SEMESTRIELLE DE FCC BIAT – CREDIMMO 1 ARRETEE AU 30/06/2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LE COMPTE RENDU D'ACTIVITE ARRÊTE AU 30 JUIN 2008

En notre qualité de Commissaire aux Comptes du FCC BIAT – CREDIMMO 1, et en application de l'article 46 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 et l'article 37 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux FCC et aux sociétés de gestion desdits fonds, nous avons examiné le compte rendu d'activité du fonds arrêté au 30 juin 2008.

Nous avons procédé à la vérification des informations financières figurant dans le présent compte rendu d'activité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières présentées.

Le Commissaire aux Comptes : Mahmoud ZAHAF

Caractéristiques du fonds à l'émission

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » est constitué de créances titrisées saines, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	22 Mai 2006
CRD TOTAL	50. 018.711,211 DINARS
NOMBRE DE PRETS	1592
CRD MOYEN	31,418.788 DINARS
CRD MINIMUM	2,745.826 DINARS
CRD MAXIMUM	342,694.711 DINARS
TAUX MOYEN	8,41%
TAUX PONDERE	8,21%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	41 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	171 MOIS

Caractéristiques des parts

Lors de sa création, le FCC BIAT-CRDIMMO 1 a émis quatre catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 018 711,211 Dinars, les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts S	Part R
Nombre de parts	36 000	10 000	2 500	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1 518 711.211
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1.2%	TMM + 2.2%	-
Date de maturité	Mai 2011	Mai 2015	Mai 2015	Février 2016
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un fond de réserve³.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques⁴.
- les suretés rattachées aux créances.

Rapport de Gestion

³ Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3% durant les premiers paiements.

⁴ Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

A. Pourcentage des parts détenues par les OPCVM

	Parts P1	Parts P2
OPCVM	45,764%	55,000%
Autres	54.236%	45.000%
TOTAL	100%	100%

B. Nature, Montant et Pourcentage des divers Frais et commissions supportés par le fonds au cours de l'exercice

Trimestriellement, le fonds est tenu de payer et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an; le tableau suivant présente la rémunération nette de ces bénéficiaires sur la période semestrielle au 30 Juin 2008 respectivement à la date de paiement du 15-02-2008 et du 15-05-2008.

Les commissions nettes en dinars	15-02-08	15-05-08
Société de gestion	40 487,876	37 738,976
Recouvreur	40 487,876	37 738,976
Dépositaire	5 061,247	4 717,635
Total	86 036,999	80 195,587

C. Information portant sur les créances

Au 30-06-2008, le portefeuille de prêts à taux variable, accordés aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » se compose de 1389 créances pour un capital restant dû de **34 081** milles dinars soit un amortissement de 31.9% par apport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 8.16%.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds était de 87 mois.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur le premier semestre 2008:

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier 2008	1448	37 626	0,30%	0,11%
Février 2008	1434	36 884	0,72%	0,09%
Mars 2008	1421	36 087	0,93%	0,09%
Avril 2008	1408	35 395	0,62%	0,09%
Mai 2008	1397	34 805	0,37%	0,10%
Juin 2008	1389	34 081	0,76%	0,18%

SITUATION DES PLACEMENTS SUR LES COMPTE DES FONDS AU 30JUN 2008**Compte d'accueil**

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 30-06-2008
BTA 6% mars 2012	145	145 798,500	2 574,247	148 372,747
BTA 6,5% mars 2009	795	811 695,000	15 856,438	827 551,438
TOTAL	940	957 493,500	18 430,685	975 924,185

Compte de réserve

	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 30-06-2008
BTC 52 S 09/09/2008	1 517	1 500 249,712	1 291,917	1 501 541,629
TOTAL	1 517	1 500 249,712	1 291,917	1 501 541,629

D. Information portant sur les parts

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle dont le détail est sur les tableaux ci-après :

Rappelons que les porteurs de parts prioritaires P1 perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

DONNEES UNITAIRES :**PARTS PRIORITAIRES P1 :**

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts nets
15 février 2008	5,74%	708,255	51,916	343,661	10,389	8,311
15 mai 2008	5,75%	656,339	61,927	405,588	9,435	7,548

PARTS PRIORITAIRES P2 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 février 2008	6,44%	1000	0	0	16,458	13,166
15 mai 2008	6,45%	1000	0	0	16,125	12,900

PARTS SUBORDONNEES S :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 février 2008	7,44%	1000	0	0	19,013	15,210
15 mai 2008	7,45%	1000	0	0	18,625	14,900

PART RESIDUELLE :

	CRD	Intérêts Brut	Intérêts nets
15 février 2008	1 518 711 ,211	249 276,910	199 421,528
15 mai 2008	1 518 711,211	110 538,790	88 431,032

DONNEES GLOBALES :

	PARTS PRIORITAIRES P1	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS PRIORITAIRES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	25 497 180	10 000 000	2 500 000
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	4 098 348	0,000	0,000
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE	21 398 832	10 000 000	2 500 000

E. Information portant sur le fonds de reserve

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

Le fonds de réserve est plafonné.

F. Mise en œuvre des garanties

A la date du 30 Juin 2008, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 1 a procédé à la mise en jeu de garanties :

- L'hypothèque rattachée à la créance déchue au mois de mars 2007 a été mise en jeu mais non encore réalisée.
- L'assurance vie de la créance relative au cas de décès a été mise en jeu et réalisée au cours de l'exercice 2008.
- L'hypothèque rattachée à la 2^{ème} créance déchue au mois d'avril 2008 a été mise en jeu mais non encore réalisée.

G. Modifications apportées aux documents de notation et aux éléments caractéristiques du prospectus

A la date du 30 Juin 2008, la notation initiale des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de notation. De même, aucune modification n'est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus. Par ailleurs, nous portons à votre connaissance que désormais les parts prioritaires ont été admises au marché des fonds communs de créance de la BVMT.

H. Clause de remboursement anticipé

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 1** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, Rue des Lilas- 1082 Tunis-

La Société Chimique ALKIMIA, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2008 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Nasser KADRI et Mr Mohamed CHERIF.

BILAN AU 30 JUIN 2008 (Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	AU 30 JUIN	AU 30 JUIN	AU 31
		2008	2007	DECEMBRE
ACTIFS				
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
ACTIFS IMMOBILISES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	1 676 175,954	1 016 466,845	1 304 720,495
MOINS : AMORTISSEMENT	A2	(659 587,272)	(155 114,480)	(466 580,466)
		1 016 588,682	861 352,365	838 140,029
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A3	63 967 260,346	61 629 975,622	63 435 674,647
MOINS : AMORTISSEMENT	A4	(44 841 935,639)	(41 819 257,719)	(43 603 946,052)
		19 125 324,707	19 810 717,903	19 831 728,595
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A5	8 427 555,525	6 072 191,173	8 334 844,633
MOINS : PROVISION		(1 587 628,625)		
		6 839 926,900	6 072 191,173	8 334 844,633
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		26 981 840,289	26 744 261,441	29 004 713,257
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		26 981 840,289	26 744 261,441	29 004 713,257
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
STOCKS	A6	16 260 691,300	15 781 158,341	10 811 156,402
MOINS : PROVISION	A7	(928 131,122)	(808 912,819)	(818 897,970)
		15 332 560,178	14 972 245,522	9 992 258,432
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	A8	64 587 097,447	31 148 446,650	33 359 066,333
MOINS : PROVISION	A9	(3 841 958,423)	(3 856 290,423)	(3 856 290,423)
		60 745 139,024	27 292 156,227	29 502 775,910
AUTRES ACTIFS COURANTS	A10	493 405,423	1 234 346,864	800 802,873
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	A11	80 480,508	98 896,508	168 215,516
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A12	20 101 294,079	7 103 512,963	6 581 224,984
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		96 752 879,212	50 701 158,084	47 045 277,715
TOTAL DES ACTIFS		123 734 719,501	77 445 419,525	76 049 990,972

BILAN AU 30 JUIN 2008 (Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	AU 30 JUIN	AU 30 JUIN	AU 31
		2008	2007	DECEMBRE
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
CAPITAL SOCIAL	C1	19 472 530,000	19 472 530,000	19 472 530,000
RESERVES	C2	22 507 253,000	21 547 253,000	21 547 253,000
AUTRES CAPITAUX PROPRES	C3		12 452,330	
RESULTATS REPOTES	C4	9 639,488	15 227,574	15 227,574
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT		41 989 422,488	41 047 462,904	41 035 010,574
RESULTAT AU		7 799 154,253	(1 671,993)	954 411,914
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		49 788 576,741	41 045 790,911	41 989 422,488
<u>PASSIFS</u>				
PASSIFS NON COURANTS				
EMPRUNTS	P1	1 750 000,003	2 916 666,669	2 333 333,336

- PROVISIONS	P2	1 552 462,971	1 505 780,880	1 534 209,036
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		3 302 462,974	4 422 447,549	3 867 542,372
PASSIFS COURANTS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	P3	67 110 207,781	27 989 357,215	27 229 970,491
- AUTRES PASSIFS COURANTS	P4	2 322 326,173	2 536 401,197	1 635 955,364
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES	P5	1 211 145,832	1 451 422,653	1 327 100,257
PASSIFS FINANCIERS				
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		70 643 679,786	31 977 181,065	30 193 026,112
TOTAL DES PASSIFS		73 946 142,760	36 399 628,614	34 060 568,484
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		123 734 719,501	77 445 419,525	76 049 990,972

ETAT DE RESULTAT
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	AU 30 JUIN		AU 31 DECEMBRE
		2008	2007	2007
PRODUITS D'EXPLOITATION				
REVENUS	R1	116 240 470,884	53 764 568,854	122 322 360,343
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	R2	28 800,000		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		116 269 270,884	53 764 568,854	122 322 360,343
CHARGES D'EXPLOITATION				
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS	R3	(2 297 924,552)	(4 002 729,839)	28 819,928
ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	R4	96 329 258,471	46 024 683,280	96 905 423,575
CHARGES DE PERSONNEL	R5	3 852 637,809	3 690 055,536	6 981 532,355
DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	R6	329 576,624	2 143 172,038	4 363 829,799
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	R7	7 022 076,684	6 251 784,042	12 512 807,330
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(108 201 815,036)	(54 106 965,057)	(120 792 412,987)
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 067 455,848	(342 396,203)	1 529 947,356
CHARGES FINANCIERES NETTES	R8	(1 073 860,666)	(406 279,232)	(1 844 956,461)
PRODUITS FINANCIERS ET PROD.DES PLACEMENTS	R9	683 357,175	548 318,461	761 857,621
AUTRES GAINS ORDINAIRES	R10	436 831,621	245 435,369	676 602,963
AUTRES PERTES ORDINAIRES	R11	(55 959,378)	(39 087,701)	(79 824,027)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		8 057 824,600	5 990,694	1 043 627,452
IMPOT SUR LES BENEFICES	R12	(258 670,347)	(7 662,687)	(89 215,538)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		7 799 154,253	(1 671,993)	954 411,914

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)

	AU 30 JUIN		AU 31 DECEMBRE
	2008	2007	2007
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS	85 938 314,493	60 065 781,134	125 819 580,340
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS	(68 121 621,854)	(49 361 501,248)	(107 820 056,917)
ET AU PERSONNEL			
INTERETS PAYES	(113 086,148)	(180 618,189)	(313 398,169)
IMPOTS ET TAXES PAYES A L'ETAT	(1 905 136,703)	(1 852 411,794)	(3 527 369,709)
AUTRES FLUX D'EXPLOITATION	(417 335,521)	(644 590,852)	(1 522 056,505)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	15 381 134,267	8 026 659,051	12 636 699,040
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION			
D'IMMOB.CORPORELLES ET INCORPORELLES	(1 119 430,605)	(903 692,903)	(2 908 203,277)
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION			
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES		(1 197 152,219)	(3 552 416,075)
FLUX DE TRESOR. PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(1 119 430,605)	(2 100 845,122)	(6 460 619,352)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	(81 021,300)	(4 455 255,208)	(4 480 630,826)
ENCAISSEMENT PROVENANT DES		(1 370 559,650)	(1 370 559,650)
MOBILISATIONS DES CREANCES			
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	(686 114,943)	(686 114,932)	(1 372 229,864)
EN PRINCIPAL			
FLUX DE TRESOR. PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	(767 136,243)	(6 511 929,790)	(7 223 420,340)

INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE			
SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES		25 501,676	30 291,327
VARIATION DE TRESORERIE		13 520 069,095	(555 824,534)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		6 581 224,984	7 646 032,894
TRESORERIE A LA CLOTURE		20 101 294,079	7 090 208,360
			6 581 224,984

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2008

I – PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP; $\text{Na}_5\text{P}_3\text{O}_{10}$) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique (H_3PO_4) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na_2CO_3).

Le Tripolyphosphate de Sodium est une matière première de base pour la fabrication des poudres détergentes.

Le démarrage de l'usine et les mises au point ont été très difficiles et très longs ce qui a occasionné de graves difficultés à la Société et la fermeture de l'usine en 1980 et 1981.

La capacité annuelle nominale de 30 000 Tonnes n'ayant jamais été atteinte avant 1983 pour des raisons essentiellement techniques, il a fallu d'abord résoudre un certain nombre de points en vue d'augmenter la production et d'améliorer la qualité du produit.

A partir de 1990 une première augmentation de la capacité de 30 000 à 45 000 Tonnes a été effectuée puis en 1995/1996, suite à des optimisations de la partie humide, la capacité annuelle a été portée à 60 000 Tonnes.

La partie séchage-calcination étant à 60 000 Tonnes saturée, le Conseil d'Administration a, en sa réunion du 02 Août 1996, décidé une nouvelle extension de la capacité annuelle de 60 000 à 100 000 Tonnes qui a démarré le 15 Avril 1998.

En 2002 et toujours grâce à des optimisations la capacité nominale de production de STPP de l'usine à Gabès a été portée à 115 000 tonnes par an, toutes qualités confondues.

En 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite au revamping et l'augmentation de la capacité de production de l'unité U-1000 et à l'optimisation de la capacité de production de l'unité U-1500.

Depuis le 17 Avril 2006, La société est devenue l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SPA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. Un programme de revamping et d'augmentation de la capacité de production de l'usine de KIMIAL, à 60 000 tonnes de STPP par an, est en cours de réalisation. Le redémarrage de l'usine est prévu en 2008.

Données Générales :

Forme juridique : Société Anonyme
Capital social : 19 472 530 Dinars
Nombre d'actions: 1 947 253 actions de 10 Dinars chacune.
Siège social : 11 Rue des Lilas; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine : Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Registre de commerce : Tunis – B – 125941996
Matricule fiscal : 001716L/A/M/000
Code en douane : 121 508 M
N° d'employeur (CNSS) : 50047/92
Président Directeur Général : Mr Ali BEN ALI
Commissaires aux comptes : AMC - ERNST & YOUNG et International Financial Consulting (I.F.C)

II - FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2008 :

Les faits saillants du premier semestre 2008 sont :

- Les prix des matières premières continuent leur augmentation et particulièrement celui de l'acide phosphorique qui a enregistré des niveaux records jamais atteints auparavant.
- Les prix de ventes du STPP ont enregistré des augmentations importantes résultant de la répercussion des augmentations des prix des matières premières principales.
- La production a dépassé celle du premier semestre 2007 de 3 255 Tonnes.
- Les ventes ont atteint 70 929,650 tonnes contre 63 674,200 tonnes au 30/06/2007.
- Projet de production de 100 000 tonnes/an de Sulfate de Sodium (Na_2SO_4) à Sebkhate Oum El Khialate au Gouvernorat de Tataouine : lancement d'une étude pour la détermination du schéma de financement optimal, lancement également de deux études techniques l'une portant sur l'étude d'impact sur l'environnement et la deuxième sur la confirmation des réserves exploitables du gisement.
- Les travaux de revamping de l'Unité de STPP de KIMIAL SpA à Annaba, en Algérie, se continuent et ne se termineront pas avant Septembre/Octobre 2008.

III – REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

IV – NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

1 – Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "savoir-faire" et de "logiciels". Ces derniers sont amortis sur trois ans alors que le « savoir faire » est amorti sur deux ans à partir de 2007.

2 – Immobilisations corporelles :**a – méthode de comptabilisation : coût historique.**

Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, le fret, l'assurance...

b – méthode d'amortissement :

La Société Chimique ALKIMIA pratique la méthode d'amortissement linéaire aux taux suivants :

• Constructions	:	5% l'an
• Installations techniques, matériels et outillage	:	10% l'an
• Matériel de transport	:	20% l'an
• Installations générales, agencements et aménagements divers	:	10% l'an
• Equipements de bureaux	:	10% l'an
• Matériel pool.....	:	10% l'an
• Matériel informatique.....	:	33% l'an

3 – Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4 – Créances libellées en devises :

Les créances sont comptabilisées au coût historique. Seules les créances dont le cours de comptabilisation initiale est supérieur à celui du 30/06/2008 ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 30/06/2008.

5 – Dettes libellées en devises :

Les dettes sont comptabilisées au coût historique. Seules les dettes dont le cours de comptabilisation initiale est inférieur à celui du 30/06/2008 ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 30/06/2008.

6- Les stocks :

Les stocks de matières premières sont évalués au coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de production réel.

7 – Revenus :

Les revenus sont comptabilisés au cours moyen du mois précédant l'expédition.

V - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :**A – Les actifs :****A₁ – A₂ – Immobilisations incorporelles :**

Fonds de commerce et Savoir-faire	:	750 000,000 DT
Logiciels	:	113 852,889 DT
Frais de Recherche et Développement 2007	:	443 107,648 DT
Frais de Recherche et Développement engagés en 2008	:	369 215,417 DT
Amortissements	:	(659 587,272) DT

Total net: 1 016 588,682 DT

A₃ – A₄ – Immobilisations Corporelles :

Immobilisations brutes au 31/12/2007	:	63 435 674,647 DT
Mise en rebut	:	(149 042,426)DT
Acquisitions 2008	:	665 998,550 DT
Reclassements (stock de pièces de rechange à Immob.)	:	14 629,575 DT

	:	63 967 260,346 DT
Amortissements	:	(44 841 935,639) DT

Immobilisations Corporelles nettes au 30/06/2008 : 19 125 324,707 DT

A₅ – Immobilisations financières :

Elles sont constituées des éléments suivants :

Participations à la F.I.G	:	20 000,000 DT
Participation à la B.T.S	:	50 000,000 DT
Participation KIMIAL spa	:	7 110 802,810 DT
Prêts au personnel	:	657 219,840 DT
Cautionnements versés	:	589 532,875 DT

	:	8 427 555,525 DT
Provision	:	(1 587 628,625) DT

Immobilisations Financières nettes au 30/06/2008 : 6 839 926,900 DT

La Société Chimique ALKIMIA est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SPA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. La prise de participation a été réalisée suite à une augmentation de capital en numéraire décidée par l'AGE du 17 Avril 2006.

La souscription de la Société Chimique ALKIMIA porte sur un montant total de 394 200 000 DA correspondant à la contre valeur de 5 400 000 US\$ (Cinq millions quatre cent mille dollars US).

- 269 500 000,00 DA représentant 55% du nouveau capital social de KIMIAL soit 26 950 actions d'une valeur nominale de 10.000 DA chacune,
- 124 700 000,00 DA représentant la prime d'émission.

Une provision pour dépréciation de la valeur de KIMIAL SpA s'élevant à 1 587 628,625 DT a été constatée au 30 Juin 2008. Cette provision a été constatée en raison du retard de démarrage de la nouvelle unité et a été calculée sur la base de la différence entre la valeur d'acquisition des actions KIMIAL SpA soit 7 110 802,810 DT et la valeur mathématique de cet actif soit 5 523 174,185 DT.

A₆ – A₇ – Stocks :

Les stocks au 30 Juin 2008 sont constitués de :

1 226,000 tonnes d'acide phosphorique	:	2 833 897,774 DT
3 849,000 tonnes de lessive de soude (NaOH)	:	1 822 374,483 DT
7 576,000 tonnes de carbonate (Na ₂ CO ₃)	:	2 641 864,840 DT
1 848,975 tonnes de STPP	:	2 549 928,818 DT
des stocks de matières consommables	:	1 346 520,223 DT
des stocks de fournitures consommables	:	4 424 709,004 DT
des stocks de toiles de filtre	:	252 839,921 DT
des stocks d'emballages	:	388 556,237 DT

		16 260 691,300 DT

Les provisions pour dépréciation de stocks s'élèvent à 928 131,122 DT.

A₈ – A₉ – clients et comptes rattachés :

Ce poste s'élève au 30/06/2008 à 64 587 097,447 DT se détaillant comme suit :

Désignation	30.06.2008	30.06.2007	31.12.2007
Clients locaux	980 890,980	1 583 782,704	953 136,480
Clients étrangers	58 531 481,046	24 636 510,755	27 338 714,130
Clients douteux	3 841 958,423	3 856 290,423	3 856 290,423
Effets à recevoir	1 232 766,998	1 071 862,768	1 210 925,300
Solde	64 587 097,447	31 148 446,650	33 359 066,333

Les provisions pour clients douteux s'élevant à 3 841 958,423 DT concernant d'anciennes ventes effectuées sur l'Irak pour 3.718.516,423 DT et sur le marché local pour 123.442,000 DT et non payées à ce jour.

A₁₀ – Autres actifs courants :

Ce poste qui s'élève à 493 405,423 DT est constitué essentiellement de :

- Diverses avances fournisseurs	:	38 261,986 DT
- Avances au personnel	:	100 362,698 DT
- Charges constatées d'avance	:	17 807,666 DT
- Etat acomptes prov., retenues à la source et IS et crédit TVA:	:	292 653,782 DT

A₁₁ – Autres actifs financiers :

Ce poste qui s'élève à 80 480,508 DT, représente uniquement les échéances de l'année 2008 des prêts accordés au personnel.

A₁₂ – Liquidités et équivalents de liquidités :

Placement (certificats de dépôt)	:	14 500 000,000 DT
Effets remis à l'encaissement	:	123 265,417 DT
Dépôts en banque	:	5 470 901,655 DT
Caisses	:	7 127,007 DT

		20 101 294,079 DT

B – Les capitaux propres et passifs :

C₁ – le capital social:

Le capital social de la Société Chimique ALKIMIA s'élève à 19.472.530,000 DT réparti en 1.947.253 actions de 10 DT chacune.

C₂ – Les réserves :

	<u>Solde au 31.12.2008</u>	<u>Affectation résultat 2007(AGO 24.04.08)</u>	<u>Solde au 30.06.08</u>
Réserves légales	1 947 253,000 DT	0,000 DT	1 947 253,000 DT
Réserves spéciales	18 450 000,000 DT	960 000,000 DT	19 410 000,000 DT
Fonds social	1 150 000,000 DT	0,000 DT	1 150 000,000 DT
	-----	-----	-----
	21 547 253,000 DT	960 000,000 DT	22 507 253,000 DT

C₃ – Autres capitaux propres :

Subvention de mise à niveau totalement amortie au 31/12/2007.

P₁ – Les emprunts :

Pour les besoins du financement des projets d'augmentation de la capacité de production de son usine, la Société Chimique ALKIMIA a obtenu des crédits bancaires auprès de la BIAT et l'UBCI. La situation des crédits non encore totalement remboursés au 30/06/2008 se présente comme suit:

Projet financé	Banque	Montant du crédit (DT)	Caractéristiques	Remboursements effectués (DT)	Solde au 30/06/2008 (DT)	
					Ech - 1 an	Echéances + 1 an
Augmentation de la capacité de production de 60 000 à 100 000 tonnes de STPP par an.	BIAT (Convention BCT/AFD)	1 438 942,397	-Taux : 3,5% -Remb : 10 ans -Délai de grâce : 3 ans	1 438 942,397	0,000	0,000 DT
Revamping et augmentation de la capacité de production de l'unité U-1000 de 18000 à 36000 tonnes de STPP par an	U B C I	7 000 000,000	-Taux TMM + 1% -Remb : 7 ans -Délai de grâce : 1 an	4 083 333,331	1 166 666,666	1 750 000,003
Total		8 438 942,397		5 522 275,728	1 166 666,666	1 750 000,003

P₂ – Les provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30/06/2008 à 1 552 462,9711 DT.

P₃- Fournisseurs et comptes rattachés :

Fournisseurs	30.06.2008	30.06.2007	31.12.2007
Groupe Chimique Tunisien	30 555 306,171	11 803 653,888	9 811 321,284
SOLVAY	9 558 215,775	5 505 986,049	7 552 494,449
Joint Stock Company	/	529 885,367	/
I T C C	/	/	898 090,499
Effets à payer (GCT)	10 331 369,224	4 064 752,634	4 747 983,644
Four. Fact. non Parvenues	15 501 060,363	4 963 973,983	2 823 178,940
Autres fournisseurs	1 164 256,248	1 121 105,294	1 396 901,675
Solde	67 110 207,781	27 989 357,215	27 229 970,491

P₄ – Autres passifs courants :

Désignation	30.06.2008	30.06.2007	31.12.2007
Charges à payer	1 290 261,449	1 218 209,613	548 082,911
Etat impôts et taxes	134 345,592	280 515,546	240 634,285
CNSS	427 190,612	474 728,561	600 157,513
Charges sociales provisionnées	68 247,448	39 552,358	157 515,268
Produits constatés d'avance	295 091,952	397 157,569	/
autres	107 189,120	126 237,550	89 565,387
Solde	2 322 326,173	2 536 401,197	1 635 955,364

P₅ – Concours bancaires et autres passifs financiers :

Désignation	30.06.2008	30.06.2007	31.12.2007
Les échéances de l'année crédit UBCI	1 166 666,666	1 166 666,666	1 166 666,666
Les échéances de l'année crédit AFD	/	205 563,209	102 781,610
Mobilisation de créances	/	/	/
Les intérêts courus	44 479,166	65 888,175	57 651,981
Compte courant bancaire	/	13 304,603	/
Solde	1 211 145,832	1 451 422,653	1 327 100,257

C – L'état de résultat :**R₁ – Revenus :**

Désignation	30.06.2008	30.06.2007	31.12.2007
Ventes de STPP sur le marché local	6 830 834,976	6 483 928,654	12 013 520,062
Vente de STPP à l'export	104 921 469,529	46 614 091,049	107 625 200,958
Vente de boues résiduelles	4 475 116,379	629 229,151	2 646 319,323
Vente déchets d'emballage	13 050,000	37 320,000	37 320,000
Solde	116 240 470,884	53 764 568,854	122 322 360,343

R₂ – Autres produits d'exploitation :

Il s'agit de subventions reçues de l'Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie totalisant 28 800,000 DT.

R₃ – Variation des stocks des produits finis :

- Stock au 31/12/2007 :	252 004,266 DT
- Stock au 30/06/2008 :	2 549 928,818 DT
Variation	(2 297 924,552) DT

R₄ – Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats consommés au 30/06/2008 s'élèvent à 96.329.258,471 DT contre 46 024 683,280 DT au 30/06/2007 et 96 905 423,575 DT au 31/12/2007.

R₅ – Charges de personnel :

Les frais de personnel s'élèvent au 30/06/2008 à 3 852 637,809 DT contre 3 690 055,536 DT au 30/06/2007 et 6 981 532,355 DT au 31/12/2007.

R₆ – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Dotations aux	30.06.2008	30.06.2007	31.12.2007
Amort. Immobilisations Incorporelles	193 006,806	77 578,623	389 044,609
Amort. Immobilisations Corporelles	1 387 032,013	1 938 625,276	3 814 107,344
Prov / dépréciation stocks	109 233,152	/	5 281,551
Prov / dépréciation Immob. financière	1 587 628,625	/	/
provisions pour risques et charges	18 866,028	126 968,139	155 396,295
Solde	3 295 766,624	2 143 172,038	4 363 829,799

R₇ – Autres charges d'exploitation :

Désignation	30.06.2008	30.06.2007	31.12.2007
Sous-traitance main d'œuvre	400 040,445	400 484,100	791 840,958
Commissions/ventes	712 976,468	759 813,519	1 147 524,474
Frêt et transport sur ventes STPP	3 194 462,192	2 730 716,220	5 976 684,327
Frais d'assurances	760 575,844	570 310,422	1 103 763,913
Manutention sur ventes STPP	275 529,328	236 111,160	557 292,118
Frais sur ventes boues	397 311,632	159 042,550	555 715,450
Autres charges	1 281 180,775	1 395 306,071	2 379 986,090
Solde	7 022 076,684	6 251 784,042	12 512 807,330

R₈ – Charges financières nettes :

Désignation	30.06.2008	30.06.2007	31.12.2007
Intérêts sur Crédits à Moyen terme	99 913,333	139 401,137	263 944,923
Intérêts/financement CT et agios	432,759	17 543,133	18 572,238
Pertes de change	973 514,574	240 570,392	1 553 674,730
Intérêts sur cotisations sociales	/	8 764,570	8 764,570
Solde	1 073 860,666	406 279,232	1 844 956,461

R₉ – Produits financiers et produits des placements :

Désignation	30.06.2008	30.06.2007	31.12.2007
Intérêts des placements et comptes courants bancaires	333 950,366	174 232,673	293 417,022
Gains de change	349 406,809	374 085,788	468 440,599
Solde	683 357,175	548 318,461	761 857,621

R₁₀ – Autres gains ordinaires :

Désignation	30.06.2008	30.06.2007	31.12.2007
produits sur exercices antérieurs	374 382,035	193 831,035	595 671,380
Amort. subvention MAN	/	12 452,329	24 904,659
Transferts de charges	62 420,186	33 774,900	56 026,924
Reprise sur provision	14 332,000	/	/
Autres produits accessoires	29,400	5 377,105	/
Solde	436 831,621	245 435,369	676 602,963

R₁₁ – Autres pertes ordinaires :

Ce poste s'élève au 30/06/2008 à 55 959,378 DT contre 39 087,701 DT au 30/06/2007 et 79 824,027 DT au 31/12/2007. Il comprend notamment des charges sur exercices antérieurs.

R₁₂ – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30/06/2008 à 258 670,347 DT.

D – L'état des flux de trésorerie :**Flux provenant de l'exploitation :**

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent au 30/06/2008 à 15 381 134,267 DT, contre 8 026 659,051 DT au 30/06/2007 et 12 636 699,040 DT au 31/12/2007, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme de 85 938 314,493 DT et des décaissements d'exploitation de 70 557 180,226 DT.

Flux provenant des activités d'investissements :

Du 01 Janvier au 30 Juin 2008 il a été décaissé 1 119 430,605 DT au titre des investissements de renouvellement et de maintenance
Flux provenant des activités de financement :

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élèvent au 30/06/2008 à 767 136,243 DT se détaillant comme suit :

- Dividendes et autres distributions : 81 021,300 DT

Il s'agit des jetons de présence relatifs à l'exercice 2007

- Remboursement d'emprunts en principal : 686 114,943 dinars

Il s'agit des échéances 2008 des Crédits à Moyen Terme UBCI et AFD.

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités

et équivalents de liquidité :

La fluctuation des cours du Dollar US et de l'Euro a engendré des gains de change sur les comptes professionnels de 25 501,676 dinars.

Trésorerie au 30 Juin 2008 :

Au 30 Juin 2008, la trésorerie s'élève à 20 101 294,079 dinars.

E - LES ENGAGEMENTS HORS BILAN :

ENGAGEMENTS RECUS

- Cautions reçues de nos fournisseurs

188 212,564

188 212,564

ENGAGEMENTS EMIS

- Caution en faveur de l'OMMP

10 179,055

110 179,055

- Caution en faveur de la douane

100 000,000

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2008

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la société AL KIMIA SA couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Le 04 août 2008

Les commissaires aux comptes

Nasser KADRI

Mohamed CHERIF